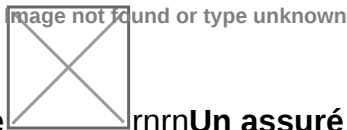




vol de voiture avec agression

Par **panatinaikos**, le **03/01/2020 à 18:49**



bonjour, marque de politesse

Un assuré en tous risques se voit agressé par des individus qui lui ont volé sa voiture. L'assuré était malade auparavant d'un glaucome. Son assurance refuse de lui payer l'indemnité pretextant qu'il ne portait jamais de lunettes. A signaler qu'au cours de l'enquête diligentée par la gendarmerie nationale, aucun indice, témoins ne furent relevés. Que doit il faire ?



de politesse

Par **chaber**, le **04/01/2020 à 13:50**

bonjour

le problème soulevé par l'assureur est-il survenu après (ou lors)le sinistre et comment en a-t-il eu connaissance?

Si l'aggravation est constatée à l'occasion ou après un sinistre l'assureur ne pourrait que régler une indemnité réduite en proportion du rapport existant entre la cotisation appliquée et celle qui aurait dû être perçue: règle proportionnelle

Encore eut-il fallu que dans le questionnaire de souscription du contrat la question soit posée. Est-ce le cas?